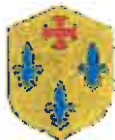


*Louhossoa*



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail [commune-de-louhossoa@wanadoo.fr](mailto:commune-de-louhossoa@wanadoo.fr)

20160056

Conseil du 7 octobre 2016

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

**Etaient présents (12) :**

DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, JAUREGUIBERRY Jean Louis, IRIART BONNECAZE Carole, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, LARRALDE Ximun, SAPPARART Bertrand, ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, MONGABURE Bernadette, LARRONDE Irène : Conseillers

**Etaient excusés (3) :**

OSPITAL Marie Dominique, OLHAGARAY Michel, HIRIART Alain : excusés

**Secrétaire :** ALZURI Isabelle

**Convention 2016 – 2017 entre le Centre de Gestion et les collectivités employant moins de 100 fonctionnaires affiliés à la CNRACL**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Centre de gestion assure depuis 1985 le rôle de correspondant de la Caisse Nationale des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) auprès des collectivités territoriales qui y sont affiliées.

En application d'une convention conclue pour la période 2015-2017, la CNRACL a confié au Centre de gestion ce rôle de correspondant afin d'assurer une mission d'information des agents, de formation des collectivités, de suivi et de contrôle des dossiers.

Afin d'établir les domaines d'intervention du Centre de gestion et les attributions respectives du Centre de gestion et de la collectivité, ce dernier a dernièrement fait parvenir un projet de convention (ci-joint en annexe).

Le Maire précise que cette convention ne modifie pas les modalités actuelles de formation, d'information et de traitement des dossiers des fonctionnaires relevant du régime spécial de la CNRACL et ne prévoit aucune contribution à la charge de la collectivité.

Invité à se prononcer sur cette question et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

**DECIDE** de retenir les attributions respectives de la collectivité et du Centre de gestion proposées dans le projet de convention ci-joint,

**AUTORISE** le Maire à signer tout document à intervenir à cette fin,

**Adopté à l'unanimité,**

Pour copie conforme  
Louhossoa le 8 octobre 2016,  
Le Maire  
JP HARRIET



## Accusé de réception

<b>Nom de l'entité publique</b>	Commune de LOUHOSOA
<b>Numéro de l'acte</b>	20160056
<b>Nature de l'acte</b>	DE - Délibérations
<b>Classification de l'acte</b>	7.10 - Divers
<b>Objet de l'acte</b>	CONVENTION CNRACL CDG64
<b>Statut de la transmission</b>	8 - Reçu par Contrôle de légalité
<b>Identifiant unique de télétransmission</b>	-216403501-20161007-20160056-DE
<b>Date de transmission de l'acte</b>	11/10/2016
<b>Date de réception de l'accuse de réception</b>	11/10/2016

